

Le Lien Municipal



al liamm

N° 27 – ANNEE 2018

Le mot du Maire:

Cette année est très particulière car elle a donné lieu à la démission de Monsieur Pierre-Yves DROUMAGUET maire de Camlez depuis 2008 pour des raisons de santé.

Moi-même et la municipalité toute entière le remercions pour son engagement municipal de plus de trente années en tant qu'élue (Conseiller puis adjoint pendant plusieurs mandats) et surtout un mandat entier de 2008 à 2014 et de quatre ans de 2014 à 2018 en tant que maire.

Les circonstances ont voulu qu'il faille le remplacer ! Quelle lourde tâche, lui qui se démenait pour mener à bien des projets qu'il avait initiés, en allant chercher les subventions et aides diverses après des organismes locaux, départementaux, etc ...

Nous nous devons par conséquent de continuer et de terminer ce qu'il a entrepris avant de transmettre à la prochaine équipe municipale une situation peut-être pas idéale, mais au moins saine financièrement et en capacité de porter les échéances d'après 2020. C'est dans cet esprit que l'équipe s'est dotée d'un exécutif élargi à quatre adjoints qui se réunissent deux samedis par mois en mairie afin d'évoquer les affaires communales en cours et les régler au mieux dans la concertation.

Bon été à toutes et à tous.

▼ Pendant la cérémonie en l'honneur de Louis L'Horset.



▲ De gauche à droite, Gildas Guiomar, Christophe Thébault, Michel Cabel, Nathalie Le Naour et Alain Salliou.

HEURES D'OUVERTURE DES SERVICES

MAIRIE : de 8 h 00 à 12 h 00 du Lundi au Vendredi

: de 13 h 30 à 17 h 30 le Mardi

: de 14 h 00 à 16 h 30 le Mercredi

: de 9 h 10 à 12 h 00 le Samedi

☎ 02.96.92.75.41 ☎ 02.96.92.82.54

Adresse courriel : mairie.camlez@wanadoo.fr

Site internet : camlez.fr

AGENCE POSTALE COMMUNALE :

de 9 h10 à 12h00 Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE : le samedi de 11h00 à 12h00

à la salle d'animation, Route de Pont Losquet.
(Le prêt des livres est gratuit)

CYBERCOMMUNE : les sites sont à Coatreven, Penvénan et Tréguier. Infos au ☎ 02.96.92.33.46

Adresse courriel : cyb-espace@cc3r.com

Ecole Publique : ☎ 02.96.92.74.70

INFORMATIONS CCAS

Le repas des anciens du 11 novembre 2018 est offert aux personnes de 65 ans et plus.

Merci de s'inscrire en octobre, en mairie.

Le CCAS offrira une calculatrice aux élèves camléziens entrant en sixième en septembre 2018.

Inscrivez-vous en mairie, merci.

MobiTILT pour handicapés et TaxiTILT sont des services de transport à la demande de Lannion Trégor Communauté (LTC).

Du lundi au vendredi : 8h-18h30, le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30.

Il suffit de s'inscrire en mairie et de remplir les conditions requises (Quotient familial inférieur à 1 200 € et plus de 18 ans) il vous suffit d'appeler au

☎ 02 96 05 55 55 pour MobiTILT

Pour TaxiTILT, un taxi conventionné sera mis à votre disposition pour le pôle de Tréguier

Centrale de mobilité : 0 810 22 22 22 pour TaxiTILT.

ATTENTIFS...

Avec la création en janvier 2018 de « Lannion-Trégor Solidarités », la communauté renforce sa politique sociale et s'engage envers les personnes âgées du territoire pour les années à venir.

Sept structures assurant des services d'aide et de soins à domicile sont désormais regroupées au sein d'un groupement de coopération sociale et médico-sociale porté par le centre intercommunal d'action sociale de LTC. Groupées, les structures seront mieux identifiées du public et pourront renforcer la qualité de leurs services, être plus performantes. Pour les trégorrois, quel que soit leur lieu de résidence, le numéro d'appel unique de Lannion-Trégor solidarités les guidera vers la structure répondant au plus près de leurs besoins.

Cette nouvelle entité fédératrice, permet aux élus et structures d'être prêts à faire face aux défis démographiques identifiés : *en Trégor, comme en France, la population vieillit. Et elle aspire à rester à la maison le plus longtemps possible.*

COMMENT ACCEDER A CES SERVICES ?

Un numéro de téléphone unique : **02 96 22 15 20** du lundi au vendredi de 9H à 17H

Une adresse mail : aide-soins-domicile@lannion-tregor.com

Rappel sur les frelons asiatiques :

La commune et la Communauté LTC participent financièrement au même montant (10€ par nid primaire, 25€ par nid secondaire) à la destruction des nids, le reste étant à la charge du propriétaire. Il est indispensable de signaler en mairie tout nid repéré sur la commune pour bénéficier des aides, le référent communal vérifiera l'identification, remplira une fiche et fera appel à un professionnel pour votre sécurité, et de plus vous participerez ainsi au suivi évolutif de l'invasion, les communes de LTC transmettront chacune le bilan annuel du nombre de nids détruits ou repérés.



Le Marathon passera par Camlez

Avis aux amateurs !

Le départ sera donné vers 9h00 du port de Perros-Guirec, le **dimanche 30 septembre 2018**, et l'arrivée sera jugée à Paimpol. Le marathon est labellisé par la fédération française d'athlétisme, il mesure 42,195 km exactement, l'an dernier, une non-voyante l'a couru et cette année, Denis Pendu et sa fille Jennifer à l'initiative du projet espèrent avoir d'autres personnes handicapées sur la course.

Les inscriptions sont ouvertes sur les 3 courses qui couvriront les 42,195 km, seul ou en relais de 2 ou 4 personnes.

La distance sera donc réalisable seul(e), en relais à 2, ou en relais à 4, les temps estimés vont de 2h27mn à 5h58mn (maximum pour être classé).

A la demande de l'association Objectif Autonomie, qui porte le projet, les 13 communes traversées ont toutes données leurs accords. Elles participent activement à l'organisation de l'épreuve et de sa logistique (Signaleurs, ravitailleurs, etc...), afin que cette compétition sportive soit une belle fête pour tous, coureurs comme spectateurs.

De **624 participants** en 2017, l'objectif est d'atteindre le millier cette année, le parcours sera légèrement modifié en ce qui concerne Saint-Nicolas, les concurrents venant de Croas Skijou, coupant par Kerlen pour déboucher à Kroas Hog, et redescendre vers le bourg de Camlez.

Un nouveau site web, un film de promotion ou encore des courses pour les enfants à Paimpol, sont autant de nouveautés. Renaud, le speaker de l'épreuve n'en revient pas d'ailleurs pas de l'abnégation de Denis pour aller jusqu'au bout de ses idées. Ils seront deux speakers car l'épreuve elle-même est montée d'un cran grâce à la ténacité des organisateurs.

Des bénévoles pour le ravitaillement, des signaleurs pour sécuriser le circuit se sont déjà manifestés et il reste encore des places pour nous aider et faire partie de cette grande manifestation.

Toutes les personnes seront les bienvenues pour apporter leur soutien à l'événement, vous pouvez ainsi vous inscrire à la mairie.

Retrouvez toutes les informations du marathon sur <http://www.marathon-objectifautonomie.bzh>

La REDADEG est passée par Camlez le jeudi 10 mai

Qu'est ce que c'est ?

C'est une course à pied qui permet de symboliser la transmission d'une langue bretonne vivante pour soutenir des projets en faveur de la langue bretonne. Les kilomètres parcourus sont vendus aux particuliers, collectivités ou entreprises et les bénéfices sont redistribués, par exemple pour l'ouverture d'un centre de loisirs en breton. L'essentiel est de participer, d'être vu, de s'amuser, d'entendre, de faire entendre et d'utiliser le breton. La commune a soutenu l'évènement qui ne repassera pas de sitôt, le parcours est changé tous les deux ans, en octroyant un don de 200 euros.

Cette année, le départ donné le 4 mai à Quimper, la REDADEG a traversé la Bretagne sur plus d'une semaine sans interruption, jour et nuit et l'arrivée a eu lieu à Plouguerneau pour une distance totale de 1800 kilomètres.



▲ La course arrive au Couvent venant de Pont-Losquet.



▲ Sylvain s'apprête à prendre le relais devant ses supporters.



Des nouvelles de nos Associations

L'assemblée générale de l'Entente Sportive du Rudonou s'est tenue comme de coutume à la salle polyvalente de Camlez. La jeunesse incarnée par les co-présidents David Guiomar de Camlez et Maxime Le Rolland de Coatreven, encadrés de deux ex-présidents, a présenté des bilans moral, sportif et financier corrects. Ils sont à la recherche d'un coach pour épauler l'actuel entraîneur, à savoir Guillaume Tacon, qui serait susceptible de continuer à cette condition.

Amicale laïque du Rudonou est une Association ouverte à tous ceux qui veulent se rencontrer autour des projets en faveur des enfants de l'Ecole publique et participer à la vie des communes du Rudonou. Le but étant de financer le maximum de projets pédagogiques souhaités par les enseignants, les fonds récoltés proviennent de plusieurs actions, kermesse à Camlez,, brocante en septembre à Coatreven, repas à Kermaria, vente de plantes à Trézény, collectage de journaux , magazines, ferrailles à Camlez. **Contact** : 06 22 87 06 62.

La Brocante et les concours de boules organisés par les chasseurs lors du pardon du 6 mai ont eu du succès.

▼ Des camléziens étaient présents



Le Comité des fêtes avait organisé, avec une sécurité renforcée, un défilé de chars agrémenté des vieilles voitures de la Bande à Dédé au nombre d'une vingtaine.

▼ Les jeunes sur le char du comité des fêtes



▼ Une voiture rutilante parmi d'autres.



TARIFS COMMUNAUX POUR 2018

PHOTOCOPIE			
Format A4	0,35 €	Format A3	0,55 €
Format A4 recto verso	0,70 €	Format A3 recto verso	1.10 €
Asso. Comm. RSA Dem.emploi.	A4 : 0.15 €	Asso. Comm. RSA Dem.emploi.	A3 : 0.25 €
recto verso	A4 : 0.30 €	recto verso	A3 : 0.50 €
SALLE POLYVALENTE			
Location pour <u>Camléziens</u> : majoration de 20% si midi & soir ou soir & midi. Majoration d'office du chauffage entre le 1/11 et le 31/03			
Apéritif, exposition, goûter	52.64 €	Repas	138.66 €
Repas d'association communale/Rudonou	106.42 €	Arbre de Noël	Gratuit
Réunion	gratuit	Nettoyage de la salle	47.84 €
Chauffage pour apéritif, exposition, goûter	23.87 €	Chauffage pour repas	42.97 €
SALLE POLYVALENTE			
Location pour <u>extérieurs à la commune</u> : majoration de 20% si midi & soir ou soir & midi. Majoration d'office du chauffage entre le 1/11 et le 31/03			
Apéritif, exposition, goûter	106.42 €	Repas	245.06 €
		Arbre de Noël	159.02 €
Réunion	67.68 €	Nettoyage de la salle	65.17 €
Chauffage pour apéritif exposition, goûter	34,56 €	Chauffage pour repas	53.55 €
A chaque location, une caution de 200 € est demandée, ainsi que 31 € d'arrhes pour les Camléziens ou 80 € pour les extérieurs.			
ASSAINISSEMENT			
Redevance	1,22 € / m3	Abonnement	76,22 € / an
Taxe de raccordement	230 €		
CONCESSION AU CIMETIERE			
Trentenaire	139 €	Cinquantenaire	218 €
CAVEAU PROVISOIRE (forfait)			
	46 €		
CAVE-URNE			
aménagement + concession	20 ans 582€		30 ans 621€

Le Budget Primitif Communal présenté lors de la séance du 29 mars 2018

En fonctionnement : Les dépenses de l'exercice 2017 sont de 396 063,53 €, les recettes de 517 179,24 € avec un report de 1 744,34 € soit un excédent de 135 951,17 €.

En investissement : Les dépenses pour 2017 se montent à 169 986,08 €, les recettes à 153 521,54 €.

Le résultat global pour 2017 est donc de + 104 651.17 € en tenant compte des restes à réaliser.

Monsieur le Maire propose le maintien des taux des taxes principales communales : Taxe d'habitation, 10.86%, Taxe foncière bâtie, 15.92% et Taxe foncière non bâtie 49.45% pour 2017.

Le budget primitif pour 2017 est proposé en équilibre à hauteur de 492 600 € en fonctionnement et 203 654.31 € en investissement (y compris avec les crédits reportés).

RAPPEL

Quelques plaintes sont parvenues en mairie concernant les nuisances sonores affectant la tranquillité des lotissements. La municipalité, rappelle que chaque propriétaire a reçu un cahier des charges lors de l'acquisition de son lot : nous vous conseillons donc de le relire pour veiller à son application.

Exemples : les chiens, chats et oiseaux sont tolérés à la condition expresse que ces animaux n'apportent pas la moindre gêne aux voisins. Ils seront enfermés la nuit.

Les acquéreurs ne pourront faire ou laisser faire aucun bruit anormal, aucun travail avec ou sans machine qui soit de nature à nuire à la tranquillité ou gêner par le bruit, l'odeur, les trépidations ou autres.

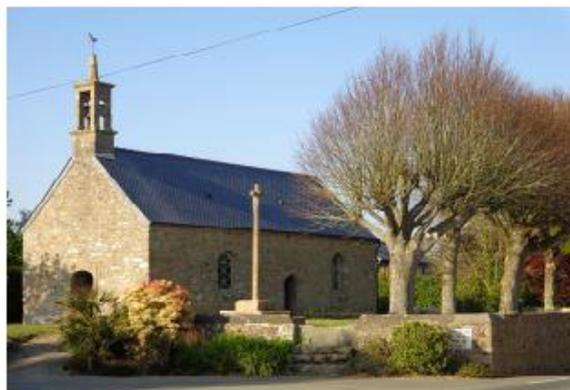
La chapelle Saint-Nicolas est en cours de restauration

La toiture est terminée, les travaux commencés en mars par l'entreprise Callec de Camlez sont achevés. Le coût est de 24 000€ subventionné par l'état (DETR de 7 346€), le département (10%) une enveloppe parlementaire de Mme Erhel (5 000€) .

▼ La pose de l'isolant avant le voligeage.



▼ La toiture en ardoises terminée



Le choix des vitraux s'est porté sur du contemporain par les partis concernés. Les vitraux sont en verre antique blanc et offerts par la Fondation Delestre (9 602€). Ils sont fabriqués par Mr Lannou artiste-verrier à Pontrieux. Le devis est de 2 490,06 € pour les barlotières fabriquées par Mr Henry de Lézardrieux. Le démontage des anciens vitraux et les protections provisoires étant à la charge de la commune.

▼ Visite et choix du matériau sur place en compagnie de Mr Delestre Daniel financeur, Mr Masson Henry conservateur des monuments historiques, Mr Lannou, Mr Henry et Mme Le Gac de l'Arssat. ▼ Exemples des verrières choisies (Saint-Nicolas)



Le muret d'enceinte de la chapelle côté propriété Guyomar était dégradé et menaçait de s'effondrer, le chapeau en ciment avait quasiment disparu. L'entreprise de réinsertion CASCI est intervenue dans le cadre du contrat d'entretien de petit patrimoine pour défaire le haut du muret, le consolider en maçonnerie pour y poser un chapeau en pierres.



▲ Le muret au début des travaux

▲ Pendant l'intervention

▲ avec le chapeau en pierres du pays

Infos diverses concernant la vie quotidienne

La CPAM des Côtes d'Armor vous accueille sur rendez-vous.

CMU complémentaire, aide médicale, aide à la complémentaire santé, arrêt de travail, perte d'un proche, accident du travail, invalidité... Vous avez besoin d'aide pour gérer un dossier complexe ? L'Assurance maladie vous facilite la vie en prenant rendez-vous!

Par téléphone au 36 36 (service 0,06 Euros/min+ prix appel ou en vous connectant sur votre compte personnel ameli.fr).

A partir de ce mois de juin, le service Enfance Famille et Protection Maternelle et Infantile de la Maison du Département est déplacé de Paimpol à Lannion. Les usagers de la commune pris en charge peuvent se rendre sur le site principal de Lannion, 13 boulevard Louis Guilloux.

Adresse courrier : C5 40728 22 304 Lannion Cedex.

Tél : 02 96 04 01 04



▲ N'oubliez pas la rentrée et inscrivez-vous !



Le tri sert à optimiser le traitement des déchets. ▲

Permanence d'information juridique du Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des

Familles

Le CIDFF est une association composée de *juristes diplômé-e-s et compétent-e-s* pour répondre à vos questions concernant divers domaines du droit : **droit de la famille** (séparation et ses conséquences : pension alimentaire, conflits sur la garde des enfants), **droit du travail** et **droit des étrangers-ères** (premier niveau d'information).

Les juristes informent également les **femmes victimes de violences** sur leurs droits au niveau pénal (dépôt plainte, procédure pénale) et au niveau civil (conséquences d'une séparation). Elles interviennent en étroite collaboration avec une psychologue et une éducatrice du PAS.

Elles peuvent également vous apporter une **aide rédactionnelle** (requête JAF, aide juridictionnelle, ordonnance de protection).

Sous forme d'*entretien individuel, confidentiel et gratuit*, la juriste pourra vous rencontrer lors de ses permanences juridiques :

A L'AMISEP-LE PAS à Lannion, permanence dédiée aux femmes victimes de violences : le 1er jeudi du mois

- **A la Maison de la Justice et du Droit de Lannion** : le 1^{er}, 3^{ème} et 5^{ème} mardi du mois
- **A la Maison de Service Au Public de Cavan** : le 2^{ème} mardi matin du mois
- **A la Maison de Service Au Public de Tréguier** : le 4^{ème} mardi matin du mois

Pour prendre rendez-vous, contacter le secrétariat : **02-96-78-47-82**

Le chantier du lotissement Kreisker a débuté.



Les lots ont été bornés, les travaux de raccordements se terminent et les deux lots privés pourraient être mis en vente dès que le prix d'achat sera fixé par la municipalité.

L'arrivée de la fibre optique sur la commune

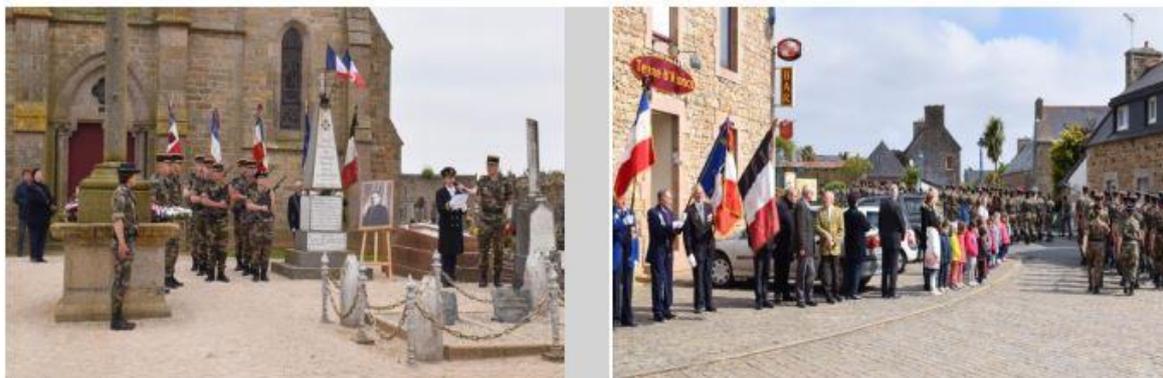
Où en est-on ?

L'élagage autour des poteaux téléphoniques devant supporter les gaines de la fibre optique devrait être demandé cet automne. La commercialisation ne devrait pas être opérationnelle avant 2020 !

Belle cérémonie et belle parade dans le bourg en l'honneur d'un gendarme né à Camlez.

Cérémonie toute en émotion le 17 mai au monument aux morts de la commune lors de l'hommage rendu au gendarme Louis L'Horset, arrêté, torturé puis déporté à partir du 31 juillet 1944 au camp de Neuengamme, réputé pour être l'un des plus dur qui soit. Louis, fils de cultivateurs de la commune ayant eu cinq enfants s'engagea le 5 décembre 1938 dans la gendarmerie, affecté à Saint-Nicolas-du-Pélem, il se marie avec Anne-Marie Philippe. Tour à tour, les quelque cent élèves gendarmes et leurs supérieurs se sont recueillis devant son portrait après l'allocation de Madame Royer, sous-préfète et celle d'un gendarme de la compagnie retraçant la vie de Louis L'Horset.

La 89^{ème} promotion de l'école de gendarmerie de Châteaulin l'a choisi comme parrain, et il sera de nouveau remis à l'honneur lors du baptême de la promotion le 14 juin en présence de Monsieur le ministre de l'Intérieur. Quelle émotion aussi pour « Marie Pont-Neuf »! Marie nièce de celui-ci, que beaucoup connaissent, tenant maintenant le café du Pont-Neuf en Minihy-Tréguier, a été contactée par les élèves gendarmes afin d'assister à la cérémonie d'hommage à Camlez en présence de Madame la Sous-Préfète et invitée de surcroît à celle du 14 juin à Châteaulin où elle s'est rendue avec des représentants de la municipalité et des amis proches.



▲ L'allocation de Madame Christine ROYER, Sous-Préfète

▲ Le défilé des élèves gendarmes vers la place du 19 mars.